



service de l'information (514) 286-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

CSN

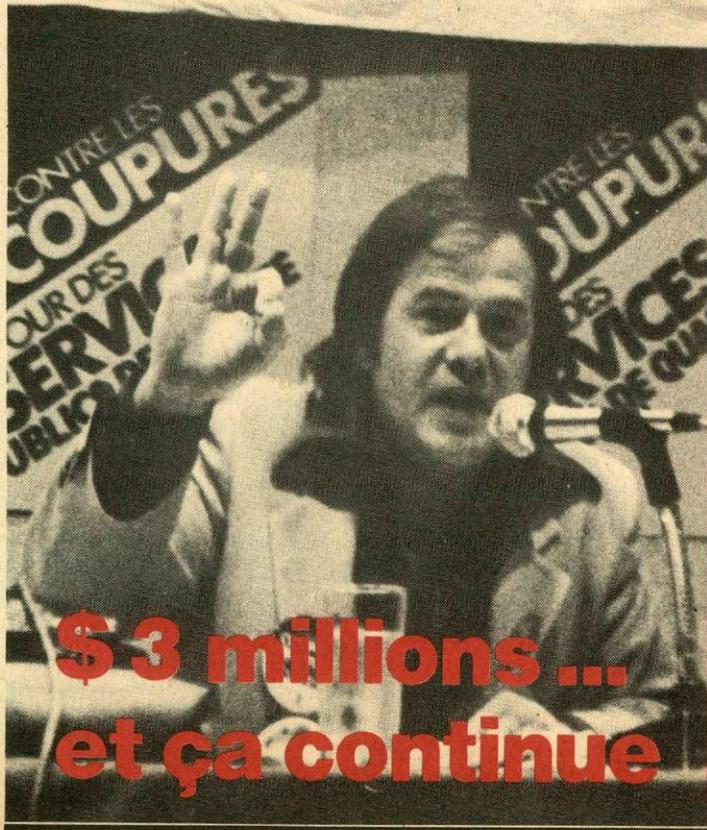
no 117

semaine du
du 24 au 30 mai 81

nouvelles csn

MANIF DU 5 JUIN

**Ensemble
contre les
coupures
budgétaires**



**\$ 3 millions ...
et ça continue**





agenda du mouvement

juin

- 1-2 **Action politique:** session de formation sur l'application de la Loi des accidents de travail, 1 et 2 juin, à Montréal, 1212 rue Panet.
- 2-3 **CCNSP** réunion du comité
- 4-6 **FSMMP** bureau fédéral, à Montréal
- 6 **CSN** manifestations nationales contre les coupures dans les services publics, à Québec et Montréal, à 19h.
- 7-12 **FESP** régulier au Sheraton Mont-Royal, à Montréal.
- 8-10 **FNC** exécutif à Montréal
- 9 **CCGN** comité de liaison, à Montréal, au 1601
- 12-14 **SECSN** assemblée générale annuelle, à Québec, au 155.
- 15-17 **CSN** conseil confédéral, à Montréal, au Sheraton Mont-Royal. Remplace celui prévu pour mai.
- 18-21 **FNEQ** conseil fédéral, à Trois-Rivières
- 20-21 **FNSBB** session pour les responsables de l'information de la campagne d'adhésion, à Montréal, au 1601
- 22-23 **CCGN** réunion du comité, à Montréal, au 1601

Dismat: victoire syndicale

Le conflit de travail est maintenant réglé chez Dismat, de Boucherville, et les 34 travailleurs en grève depuis le mois de décembre dernier ont obtenu des gains normatifs et monétaires importants, dont une augmentation de 30% sur le salaire moyen, répartie sur une période de deux ans et demi.

Les travailleurs de Dismat ont accepté le rapport de leurs négociateurs, ainsi qu'un protocole de retour au travail dans lequel on a éliminé toute poursuite.

Rappelons qu'au mois de janvier dernier, plus d'une centaine de travailleurs et

travailleuses venus appuyer les grévistes de Dismat avaient subi les assauts des policiers de Boucherville, de Longueuil et de la Sûreté du Québec.

Ces travailleurs avaient été forcés par les policiers à séjourner pendant six heures dans des autobus sans chauffage, sans nourriture, sans communications et sans accusation, sous les menaces.

Au cours de leur assemblée générale d'acceptation des offres et du protocole de retour au travail, les travailleurs en ont profité pour voter leur quote-part pour la campagne du FDP.

Comme le déclarait Alain Gamelin, le président du syndicat à **nouvelles csn**, "c'est à notre tour et c'est avec coeur qu'on y participe".

LA CSN RÉAGIT AU TICKET MODÉRATEUR

La CSN n'acceptera pas que le gouvernement québécois impose des frais pour des services qui sont actuellement payés par l'ensemble des québécois et croit que le ministre Parizeau, pour plaire à certains milieux conservateurs et riches, est inconséquent quand il parle de réduire encore plus le personnel dans le secteur public alors que des besoins criants se font sentir, notamment dans les services d'urgence à Montréal.

Cette taxe indirecte pour les usagers des services publics pénalisera les plus démunis de la société et discriminerà ceux qui sont forcés d'avoir accès à des services publics qui leur sont nécessaires, que ce soit à la régie des loyers, à cause d'un propriétaire intransigeant, ou dans le ré-

seau hospitalier. Une telle démarche de l'État québécois signifierait un retour en arrière sur des acquis importants du peuple québécois... et pourrait déboucher, à plus long terme, sur une privatisation partielle de certains services publics.

La CSN croit aussi que les coupures de postes actuels dans les services publics, notamment dans l'éducation et les affaires sociales, ont déjà des effets dramatiques.

La CSN s'oppose aux coupures de postes, aux coupures de services, aux frais modérateurs. Si l'État québécois a besoin de revenus, il peut justement recourir à l'allègement des subventions aux compagnies et à la taxation progressive de celles-ci, a déclaré le président de la CSN.

Travailleur tué à la Baie James

Un autre travailleur tué à la Baie James: le signaleur Roger Pitre, de Montréal, a été écrasé par un camion de 85 tonnes, au chantier de la compagnie Siglec, à LG 4.

La CSN-Construction déplore vivement cette tragédie et rappelle

le que la prévention et l'inspection n'ont jamais été aussi négligées sur les chantiers que depuis la mise en place de la loi 17.

Jusqu'à présent, les travailleurs sont privés de protection parce que la loi et les règlements ne prévoient aucune modalité pour que les syndicats puissent jouer efficacement leur rôle.

DOSSIER

COUPURES

Que le gouvernement s'explique publiquement



Les trois centrales syndicales CSN, FTQ et CEQ viennent de demander au premier ministre, M. René Lévesque, un débat public sur les coupures budgétaires qui auront des effets désastreux non seulement chez les travailleurs concernés mais pour toute la population qui sera privée des services de qualité dans les affaires sociales et dans le secteur de l'éducation.

Ce débat public que la CSN réclame depuis longtemps et qui est maintenant aussi réclamé par les autres centrales pourrait prendre toutes sortes de formes pouvant aller jusqu'à la tenue d'une commission parlementaire.

De toute façon, le gouvernement a le devoir de s'expliquer clairement devant la population pour qu'elle connaisse les effets désastreux de ces coupures budgétaires. Nous vivons dans un régime démocratique et il est inacceptable qu'un ministre, M. Parizeau, décide pour et au nom de la population sans au moins étudier tous les effets des coupures.

Un télégramme à René Lévesque

C'est pourquoi un débat public s'impose. Les centrales syndicales feront certes valoir que des milliers de leurs membres sont mis à pied ou en disponibilité, ce qui affecte sérieusement la qualité des services dans les affaires sociales et l'éducation.

Le texte du télégramme que les présidents des trois centrales ont fait parvenir à M. Lévesque est éloquent:

"Nous sommes profondément préoccupés par les répercussions directes et indirectes des coupures budgétaires sur le développement des services publics au Québec et le maintien des emplois dans ce

secteur.

"Nous tenons à vous souligner que ces coupures découlent, pour une très bonne part, du budget que votre gouvernement a soumis en mars dernier.

"Plusieurs organismes ont déjà manifesté leurs vives inquiétudes et leur ferme désaccord sur cette question.

"Nous croyons que dans les circonstances un débat public s'impose. Nous sommes disposés à prendre part à un débat public sur les effets des coupures entre les représentants du gouvernement et ceux des centrales syndicales.

"Nous nous tenons à votre entière disposition pour discuter avec vos représentants des modalités d'un tel débat."

Pas de cachette avec la population

Le gouvernement n'a aucune raison légitime de tenter de passer en douce les coupures budgétaires. La population a le droit de savoir exactement les effets de ces coupures et d'indiquer au gouvernement qu'elle ne veut pas la détérioration des services pour lesquels elle a déjà consenti des années d'efforts.

Qui fera croire aux citoyens du Québec que les soins aux malades, que l'éducation, seront d'aussi bonne qualité quand des coupures dans le personnel feront disparaître des emplois qui ont toujours été considérés comme essentiels? Ces coupures produisent des effets permanents bien plus désastreux que des grèves de quelques jours, et pourtant ce même gouvernement ne se gêne pas pour convoquer une commission parlementaire sur le droit de grève dans les services publics.

Les coupures touchent tous les

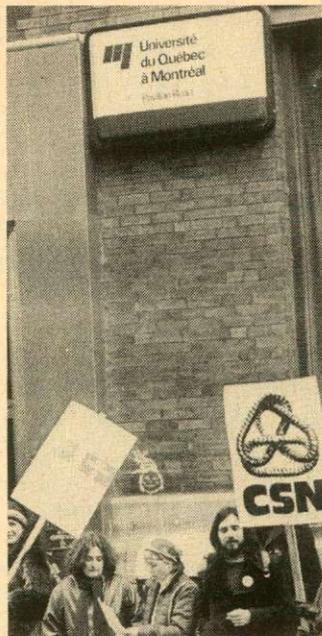
CEGEP

Les coupures qui s'annoncent dans les CEGEP auront pour effet de compromettre sérieusement la qualité des services aux étudiants. Alors que la clientèle scolaire augmente, le gouvernement coupe... Drôle de façon de parler de démocratisation de l'enseignement!

On ne connaît pas encore tous les effets. On sait cependant qu'au CEGEP du Vieux-Montréal, 23 employés de soutien sur 240 seront mis en disponibilité ou verront leur tâche modifiée. Au CEGEP Limoilou, c'est 23 sur 220; au CEGEP Rosemont, c'est 19 sur 120; à Lionel-Groulx, c'est 12, sur 140; à St-Jérôme, c'est 10 sur 120. La liste va s'allonger.

Chez les enseignants de CEGEP, la situation sera aussi très alarmante pour la population.

Au plan de la qualité des services, le choc est gigantesque. Il y aura \$18 millions de coupures dans l'enseignement collégial. Dans les CEGEP, les activités de formation professionnelle à temps partiel pourraient être réduites de 60%, selon la FNEQ. Les programmes de formation populaire pourraient tout simplement disparaître. La formation générale permettant l'accès au diplôme d'étude collégiale sera fortement coupée. Les dizaines de milliers de personnes touchées par ces réductions de services font presque toutes partie des classes défavorisées... Mais cela ne semble pas préoccuper le gouvernement...



UNIVERSITÉS

Quand M. Parizeau coupe, il faut bien: c'est une tâche pour laquelle il a beaucoup de talent. M. Parizeau est demeuré insensible devant les dénonciations des universités qui se plaignaient d'un manque à gagner de \$80 millions, en 1981, qui s'ajoutait au manque à gagner de \$125 millions des trois dernières années.

Les gouverneurs de l'université du Québec ont signalé que les coupures les forceront à se détourner de leur politique d'accessibilité et que les gens le plus durement touchés seront les personnes qui traditionnellement n'avaient pas accès à l'université.

L'Université du Québec à Montréal sera fortement touchée par les coupures. L'Université de Montréal accumule des déficits et le gouvernement réduit sa participation financière. On pourrait faire ainsi le tour de toutes les universités.

M. Parizeau est juste: il n'oublie personne...

manif le 5 juin

Deux manifestations simultanées se dérouleront à Québec et à Montréal, le 5 juin, à 19h., pour protester contre les coupures budgétaires dans l'éducation et les affaires sociales et pour appuyer le maintien du droit de grève dans les services publics.

À Montréal, la manifestation partira du Carré St-Louis, à 19h. pour se rendre jusque devant les bureaux du premier ministre, Boulevard Dorchester.

À Québec, les manifestants se rassembleront à la même heure devant les bureaux de la CSN, 155 est Boul. Charest et se rendront jusque devant l'Assemblée nationale.

Le gouvernement doit comprendre que la population n'accepte pas la diminution dans la qualité des services publics auxquels elle a droit.

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro de Nouvelles-CSN et nous avait fait dire que l'heure de la manif était 10 hrs au lieu de 19hrs.

SOUTIEN SCOLAIRE

Des milliers de postes seront abolis dans le soutien scolaire à cause des coupures budgétaires du gouvernement. Il y aura des coupures dans les commissions scolaires, dans les CEGEP et même dans les universités. La compilation de la FESP indique que 1,000 personnes, soit 11% de ses effectifs dans les commissions scolaires, sont touchées par les coupures.

Juste à la CECM, 212 postes seront abolis, soit 25% du personnel. Là, on coupe des postes, mais on achète des automobiles pour les commissaires, on récompense des cadres "pour services rendus", etc. Les commissaires ne discutent même plus d'éducation: ils ne pensent qu'à couper...

ÉTUDIANTS REFUSÉS

La FNEQ vérifie certains renseignements qui lui sont parvenus à l'effet que des étudiants de la région de Québec n'auraient pas été admis dans les collèges, même si certains collèges ont admis un nombre d'étudiants plus élevé que prévu, à cause du fait que le ministère de l'Éducation ne veut pas payer pour le nombre supplémentaire d'étudiants.

Dans la région de Montréal, 3,000 étudiants auraient été refusés au premier tour d'admission.

C'est là une situation dramatique que veut aussi vérifier la FNEQ avant de la dénoncer publiquement.

De toute façon, les règles budgétaires des CEGEP ne sont pas encore disponibles. On ne sait pas où les coupures vont s'effectuer.

secteurs



PROFESSIONNELS

Dans les 20 CEGEP où la Fédération des professionnels salariés et cadres compte des membres, il y aura des coupures qui se chiffrent entre \$200,000 et \$500,000 par collège. Ce sont des services supprimés pour l'équivalent, des services que dispensaient les professionnels non-enseignants.

Ce sont les étudiants qui seront le plus pénalisés par ces coupures budgétaires: ils auront moins de services, et peut-être seront-ils invités à verser des sommes d'argent pour obtenir certains services qui seront coupés.

RENDEZ-VOUS DU 5 JUIN

“Les coupures budgétaires préconisées par le ministre Parizeau m'apparaissent comme les plus grandes attaques contre la qualité des services à la population depuis l'instauration de l'assurance-hospitalisation et de l'assurance-santé. Ce sont des mesures dignes de gouvernements de droite”, a accusé le président de la CSN Norbert Rodrigue devant les 800 délégués de la FAS réunis à Québec le 28 mai.

“Nous avons le devoir de nous informer le plus possible sur les conséquences de ces coupures budgétaires dans les secteurs de l'éducation et de la santé, a ajouté Norbert Rodrigue. Mais nous avons aussi la responsabilité d'organiser la mobilisation dans tous nos syndicats pour forcer le gouvernement à expliquer

à la population les effets désastreux de ses coupures.”

À ses yeux, le 5 juin doit devenir un point de rendez-vous pour les employé(e)s du secteur public pour que les revendications syndicales soient comprises et endossées par la population. “Chaque syndicat local devrait se donner comme objectif de remplir un autobus pour participer aux deux manifestations de Québec et Montréal”, a-t-il ajouté.

Quant aux frais modérateurs dans les services sociaux, dont le ministre Parizeau a lancé l'idée récemment, le président de la centrale s'est dit scandalisé que l'on songe à charger des frais pour des services dont la qualité diminuera si les coupures budgétaires sont appliquées.



Devant les attaques orchestrées pour rendre inopérant le règlement relatif au placement des salariés de la construction, la CSN-Construction a entrepris une campagne pour ramasser un nombre important de signatures des travailleurs de la construction qui s'opposent à tout changement au règlement de placement qui restreindrait la priorité d'emploi des vrais travailleurs de la construction.

Les amendements proposés par l'Office de la construction du Qué-

bec auraient pour conséquence de placer les vrais travailleurs de la construction dans la même situation qui prévalait avant l'adoption du règlement de placement.

Et c'est ainsi que des policiers, des pompiers, des neveux de patrons, etc., pourraient prendre à leur gré la place des vrais travailleurs classifiés dans l'industrie.

La CSN-Construction s'oppose à de telles modifications qui mettent en danger les emplois présents et futurs.

Si vous êtes un VRAI TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION, le règlement de placement vous accorde une priorité d'embauche et vous permet d'améliorer votre nombre d'heures travaillées.

Le gouvernement et l'Office de la Construction du Québec veulent changer le règlement et permettre l'accès de l'industrie à des travailleurs non classifiés.

En conséquence, je m'oppose à tout changement au règlement de placement qui restreindrait la priorité d'emploi des VRAIS TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION.

SIGNATURE: _____

ADRESSE: _____

MÉTIER: _____

REPORTAGE

Opération sauvetage: préserver 500 emplois

opération de sauvetage

Les 500 travailleurs et travailleuses CSN des magasins à rayons Paquet-Syndicat Inc. de Québec ont l'intention de participer à une opération de sauvetage de cette chaîne menacée depuis quelques jours d'une fermeture définitive ou partielle.

Au cours d'une assemblée générale, tenue il y a quelques jours, les membres du syndicat des employés Paquet-Syndicat Inc. (CSN) ont endossé le principe d'une participation financière, un plan de relance qui pourrait éventuellement être mis en place par les fiduciaires actuels et le gouvernement du Québec.

C'est dans le but de sauver leurs emplois que les syndiqués ont évoqué ce principe, mais une telle participation dans l'esprit des travailleurs et travailleuses de ces magasins doit être cependant garantie par des participations financières autant gouvernementales que privées ou autres.

participer, oui, mais pas seuls

Nous sommes convaincus, a affirmé en conférence de presse la présidente du syndicat CSN, Louise Parent, que notre participation quel qu'en soit le montant que les membres décideront, ne pourra jamais sauver les magasins Paquet-Syndicat Inc., "si c'est là la seule participation".

Une participation des travailleurs et travailleuses actuels, selon le syndicat, doit nécessairement devoir

être accompagnée de la certitude qu'ils auront de maintenir leurs emplois pendant une période d'au moins 3 mois.

"Une telle participation financière, souligne la présidente du syndicat, ne se fera pas sans que les membres du syndicat ne puissent en contrôler l'utilisation par les fiduciaires actuels."

Tout en traçant le bilan financier des dernières années de la chaîne des magasins dont les actifs étaient saisis il y a une dizaine de jours par la Banque nationale et la Fédération des caisses d'économie de Québec, l'économiste Peter Bakvis du service de recherche de la CSN, a tenu à préciser que la compagnie Paquet-Syndicat Inc. ne pouvait survivre plus que quelques semaines, à moins d'un plan de relance et d'une injection financière immédiate.

La participation financière éventuelle des travailleurs et travailleuses syndiqué(e)s qui s'inscrit dans cette démarche pour sauver la chaîne des magasins qui accusent depuis quelques années des déficits d'opération grandissants, les mettent à la merci de ses créanciers privilégiés.

La compagnie Paquet-Syndicat Inc. qui remboursait chaque année à ses actionnaires des dividendes d'environ 150,000\$, leur remboursait en 1979 plus de 1,800,000\$ de dividendes, dut ensuite contracter des dettes qui sont aujourd'hui la principale cause de ses difficultés financières.

ne pas répéter les mêmes erreurs

Le volume des ventes n'a pas grossi ces dernières



années au rythme de l'inflation, et les coûts d'opération pour leur part se sont maintenus à une augmentation d'à peine 5% par année, principalement dû à de nombreuses mises-à-pied. La compagnie maintient 6 magasins en opération et emploie plus de 1,000 personnes.

Pour les travailleurs(euses), il est clair que les difficultés financières de la compagnie sont directement reliées à la mauvaise gestion et à une politique d'achats désuète.

“Si nous participons financièrement à une opération de sauvetage, précise la présidente du syndicat CSN, il va sans dire que les employés ne sont pas prêts à laisser se répéter les mêmes erreurs administratives.”

“Si Rodrigue Biron admet que son ministère de l'Industrie et du Commerce n'est pas le Bien-être social, pour les compagnies mal gérées, il ne faut pas croire que ce sont désormais les travailleurs(euses) qui doivent à leur tour devenir le Bien-être social de telles compagnies.”

“Nous ne sommes pas responsables du désastre financier de Paquet-Syndicat Inc., conclut la présidente Louise Parent, mais nous sommes prêts, pour garder nos emplois, à participer à un projet de relance... pas à n'importe quel prix, et pas tout seuls...”



“NOUS SOMMES PRÊTS À PARTICIPER À UN PROJET DE RELANCE POUR SAUVER NOS EMPLOIS, MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX ET PAS TOUT SEULS...”



colloque les 6 et 7 juin à Causapscal

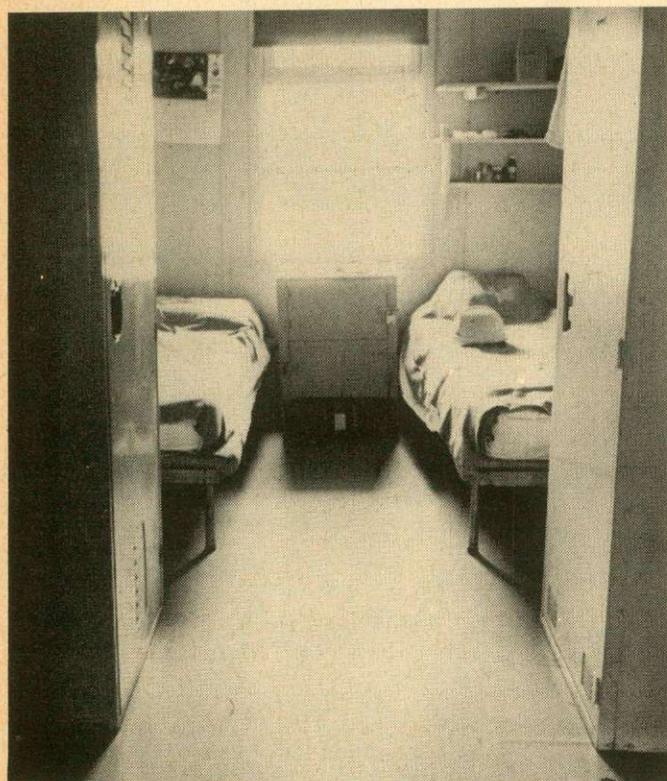
LA FORÊT: POUR QUI, POUR QUOI?

La Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN) tiendra un colloque les 6 et 7 juin prochains, à la polyvalente de Causapscal, dans la vallée de la Matapédia, et auquel participeront le syndicat des producteurs de bois de l'UPA et la Société d'exploitation des ressources de la Vallée.

Depuis plus de dix ans, la FTPF (CSN) réclame des gouvernements des modifications importantes dans le secteur de la forêt, dont dépendent plus de 85,000 emplois: contrôle des ressources forestières

par le gouvernement, l'exploitation, la mise en marché, l'aménagement, la sylviculture, la recherche, sans oublier la stabilisation de l'emploi et l'application des normes anti-pollution, aussi bien pour les travailleurs que pour la terre, ainsi que des mesures de santé et de sécurité au travail.

La forêt a besoin d'un traitement soutenu et à long terme sinon elle dépérit, se renouvelle mal. Ce ne sont pas les énormes subventions aux compagnies qui régleront le problème.



Le gouvernement semble vouloir arracher aux forestiers ce qu'ils ont obtenu en négociation. Et de plus le leur arracher pour le remettre aux compagnies. Qu'on en juge: en modifiant les normes minimales de travail, le ministère du Travail du Québec hausse non seulement

le prix des repas en forêt mais instaure aussi le prix d'une pension pour vivre dans les camps des compagnies. Comme si les travailleurs étaient en vacances. Pour dormir dans cette chambre, un travailleur forestier devra maintenant payer \$15.80 par semaine. Et comptez les lits...



**“vive les hommes forts
et le grand air”,
disent-ils**

Durant ce colloque, la CSN et la FTPF lanceront une brochure sur la santé et la sécurité au travail des forestiers: longues journées de travail, dans des conditions climatiques pas toujours agréables, une atmosphère souvent polluée par des pesticides, des bruits qui rendent sourd à coup sûr, des vibrations constantes qui tuent les nerfs, des blessures au dos de toutes sortes...

Bref, un métier qui est classé comme étant le plus dangereux au Québec, où les travailleurs avaient, en 1979, plus de 35% de risques de se blesser. Et 17 morts.

Près de 10,000 personnes ont participé à la manifestation d'appui aux travailleurs et travailleuses de Radio-Canada qui s'est déroulée mercredi dernier dans les rues du centre-ville de Montréal pour se terminer devant l'édifice de Radio-Canada, sur la rue Dorchester.

La manifestation a été un succès et les policiers ont tenu leur parole, en se faisant discrets. Au lieu des flics, les manifestants ont eu droit à des chars allégoriques, deux fanfares et ... un Père Noël.

Il y a longtemps que la CSN et la FTQ n'avaient pas fraternisé ainsi. De part et d'autre, on a souhaité que cela se reproduise.

Pour sa part, le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a invité le député fédéral Jacques Olivier à être logique avec lui-même. En effet, lui qui clame depuis un certain temps que Radio-Canada est une faillite administrative, devrait proposer au plus vite la tutelle de Radio-Canada et la nomination d'un médiateur extérieur à la fonction publique fédérale.

Par ailleurs, Québec a aussi eu sa manifestation anti-Radio-Canada, alors que quelque 500 délégués au congrès de la FAS qui se tenait dans la "vieille Capitale" ont dressé une ligne de piquetage massive devant les locaux de CBVT pour appuyer les journalistes de Radio-Canada à Montréal, Québec et Rimouski, en grève depuis maintenant sept mois.



FER ET TITANE

LES MÉDECINS ONT REPRIS LE PLI PATRONAL

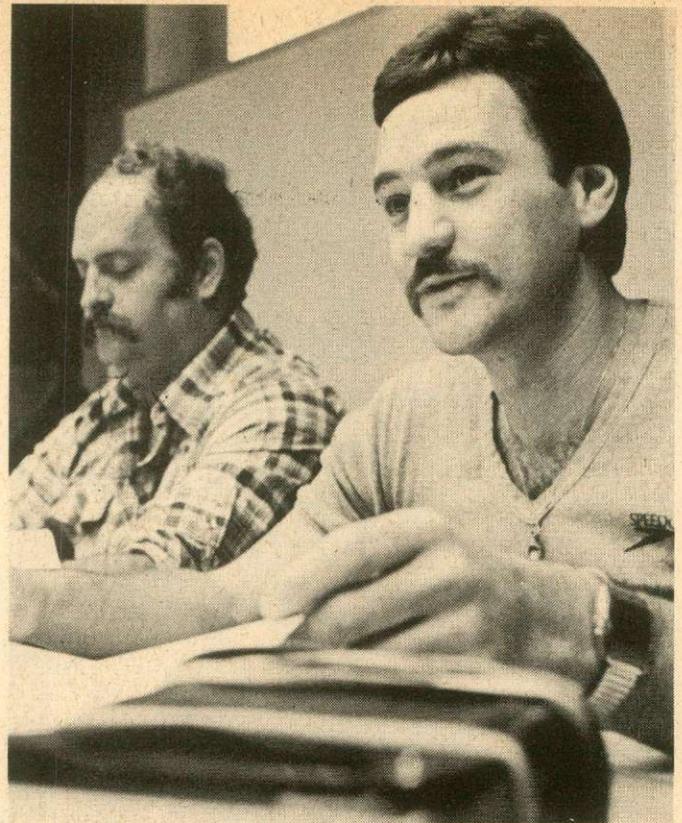
Les 1,200 travailleurs de l'usine Fer et Titane, à Sorel, ont de nouveau des problèmes avec les médecins de la compagnie. Après quelques années, ces médecins-là ont pris le pli de ceux que la compagnie avait dû remplacer après l'occupation de l'usine et l'enquête médicale de 1977, parce que leur crédibilité professionnelle avait été réduite à néant. Les nouveaux médecins avaient pourtant proclamé bien haut leur entière autonomie par rapport à la compagnie, en prenant la succession de leurs confrères discrédités. Or voilà qu'à leur tour ils sont pris en flagrant délit de partialité et de pratiques médicales abusives.

Dans une usine où l'on récupère cinq tonnes de poussière par jour et où il en reste encore trois tonnes à récupérer, d'après les chiffres même de la compagnie, dans une usine où il y a 2,000 accidents déclarés par année, où à peu près

personne n'échappe aux troubles pulmonaires, à la surdit , aux maux de dos ou aux intoxications par le monoxyde de carbone, les m decins patronaux ne voient rien, ne diagnostiquent rien. Et depuis quelque temps, ils contestent automatiquement les certificats m dicaux des m decins personnels.

Par exemple, un travailleur a  t  suspendu pendant trois mois parce que la compagnie n'a pas reconnu le diagnostic de son m decin personnel   la suite d'un accident. Il a eu gain de cause en arbitrage. Trois autres ont  t  cong di s m me si leurs m decins personnels les jugeaient aptes   reprendre le travail. Il y en a qui devraient  tre affect s   des t ches plus l g res et qui ne le sont pas. Bref, tous les certificats m dicaux des m decins personnels sont syst matiquement contest s.

Devant cette situation, le syndicat demande la d mission des m decins pa-



tronaux, et entend porter la cause devant l'Ordre des m decins et le minist re des affaires sociales. Il s'appuie sur les m decins de Sorel qui ne prisent pas que

leur pratique m dicale soit ainsi tourn e en d rision, et dont certains ont fait preuve de courage devant la compagnie.

Une retraite bien m rit e

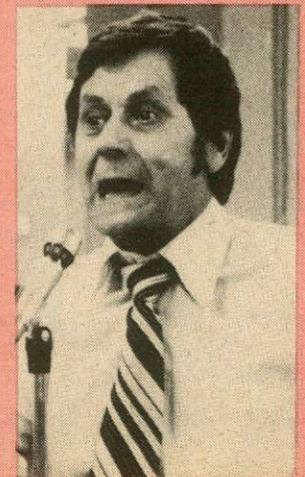
Le camarade Henri Vachon a pris officiellement sa retraite le 30 mai dernier apr s 36 ans de militantisme syndical, dont 18   titre de conseiller syndical.

Les salari s de FTPF ont marqu  cet  v nement en lui organisant une f te vendredi le 22 mai dernier.

Henri fut tour   tour pr sident du syndicat Price de Jonquiere (1945-53), pr sident du syndicat Price de K nogrami (1954-63), pr sident du Conseil central du Saguenay-Lac Saint-Jean (1960-68), vice-pr sident de la CSN (1960-62). Depuis 1963, il  tait conseiller syndical   la F d ration des travailleurs du papier et

de la for t. Il  crit d'ailleurs, actuellement, une histoire de cette f d ration.

Sa libert  d'esprit et ses r parties sont bien connues   la CSN; l'estime qui lui portaient les travailleurs  galement.



1977: l'occupation de l'usine QIT de Sorel.

...petites nouvelles...



solidarité

Cégep Garneau, cégep Ste-Foy, ministère du Revenu provincial: voilà des institutions qui ont récemment retiré de leur cafétéria les pains Samson, Diana, Vaillancourt et Provigo (fabriqué par Samson) en appui à la lutte pour la réouverture de Vaillancourt.

La même opération est présentement en cours au complexe G et chez d'autres gros clients. Une soirée publique d'information sur la résistance des travailleurs de Vaillancourt, prévue pour la fin-juin, est en préparation.

Sans constituer de la négociation formelle, des contacts se poursuivent présentement entre le groupe Samson et le conseiller syndical du syndicat des employés de Vaillancourt (CSN). Ce sont là autant d'indices bien concrets tendant à démontrer que le dossier Vaillancourt est loin d'être fermé.



Les travailleurs forestiers de la CIP de La Tuque ont participé avec empressement, au cours de la semaine dernière, à une manifestation d'appui aux travailleurs de la radio locale dont les négociations sont bloquées.



instances

Lors de son congrès régulier tenu la semaine dernière, la Fédération des

professionnels salariés et cadres (CSN) s'est donné un nouvel exécutif:

président: Gérard Larivière

1ère vice-présidente: Louise Rochon

2ième vice-président: Richard Lapointe

secrétaire-général: André Lapointe

trésorier: Gilbert Baillargeon

• • •

Voici le nouvel exécutif du conseil central de l'Ou-taouais:

président: Serge Forget

secrétaire: Jean-Pierre Simard

trésorier: Robert Boucher

vice-président(e)s

- **mobilisation:** Yves Roy
- **organisation:** Daniel Plante
- **éducation:** Bernard Ouellette
- **condition féminine:** Claire Bérubé



organi- sation

Le vice-président de la CSN à l'organisation, Pierre Mercille, s'en est pris une fois de plus au local 31 de l'Union des employés d'hôtels, restaurants et commis de bars (FTQ) pour l'obstruction systématique qu'elle fait contre les syndicats CSN des cinq hôtels montréalais qui ont choisi la CSN en janvier dernier.

Le local 31 empêche d'abord un vote rapide sur le choix du syndicat, ce qui prive les travailleurs et travailleuses de ces cinq hôtels de représentants syndicaux.



Les travailleurs de la Société de conservation de la Côte-Nord (Baie-Comeau), en grève depuis une dizaine de mois, ont visité mercredi dernier les bureaux du ministre Pierre Marois. Résultat: le ministre a nommé des conciliateurs dans le dossier, et une première rencontre avait lieu vendredi. La tâche de ces travailleurs, dont plusieurs sont Amérindiens, est entre autres de combattre les incendies de forêt.

...petites nouvelles...



Contrairement à un entrefilet paru le 25 mai dans un quotidien de Montréal, c'est le 15 mai et non le 11, que l'assemblée générale du syndicat des employés de l'Institut Teccart a accepté, en principe seulement, les dernières positions de la partie patronale face à la proposition de règlement du syndicat redéposée le 12 mai. Également, à l'encontre des déclarations dudit communiqué, aucun comité spécial ne s'est réuni jusqu'à maintenant pour régler les "derniers détails", les représentants du syndicat n'ayant eu aucun contact avec les représentants patronaux dans le but de finaliser les textes. Aucune signature ne peut donc avoir lieu dans les heures qui suivent. Le syndicat rappelle également que le retour au travail n'aura lieu que lorsque la convention et le protocole de retour au travail auront été finalisés et signés.

• • •

Le syndicat des employés d'entrepôt Provigo (CSN) de Sept-Îles, affilié à la Fédération du commerce, a donné un mandat de grève à son comité de négociation dans une proportion de 100%, et ce à bulletin secret, lors d'une assemblée générale tenue le 23 mai 1981. Les membres avaient d'abord rejeté les dernières offres dans une proportion de 90%. Leur convention collective

est expirée depuis le 31 mars 1981.

Le syndicat demande une convention collective de deux ans avec des hausses salariales de 10% par année et une protection du pouvoir d'achat. L'employeur offre présentement des augmentations de 7.5% par année avec un plancher de 11% en ce qui concerne la protection du pouvoir d'achat.

Les négociations achoppent aussi sur les clauses de congés de maladie, de vacances et d'assurance-salaire.

Les négociations se déroulent à Chicoutimi pour les entrepôts de Sept-Îles, Chicoutimi et également Québec, où les employés sont en grève depuis quatre semaines.

• • •



Les travailleuses et travailleuses de la Celanese, à Drummondville, ont rejeté à 61% les dernières offres patronales, et ce à bulletin secret. 85% des employé(e)s syndiqué(e)s se sont prévalus de leur droit de vote. Les principaux points encore en négociation sont: l'ancienneté, les horaires de travail, les vacances pour les plus anciens salariés, l'indexation,

les salaires, la santé-sécurité, les congés de maternité et la durée de la convention.

Beaucoup de pain sur la planche!

• • •

Les forestiers de Girardville ont leur voyage: après neuf mois de conflit, la compagnie Donohue continue d'engager des scabs à sa division Chibougamau.

En janvier 81, le syndicat a déposé une plainte en violation de la loi anti-scab, suite à quoi la compagnie a été reconnue coupable. Puis le syndicat a déposé 135 poursuites pénales contre la compagnie.

Tout cela n'a quand même pas empêché la compagnie d'engager de nouveaux scabs, depuis le 13

Réunis en assemblée générale le 23 mai 1981, les **travailleurs du syndicat de la mine Opémiska de Chapais ont rejeté**, par un vote de plus de 55%, les **dernières offres patronales** présentées au cours d'une séance de conciliation le 20 mai dernier.

Donc, après plus de trois semaines de grève, ces travailleurs ont jugé non-satisfaisantes les offres patronales et ont décidé de continuer la lutte pour l'obtention de meilleures conditions.

• • •

Les travailleuses et travailleuses de Granada Location TV Ltée accusent leur employeur d'avoir décrété **un lock-out depuis lundi, 25 mai, dans l'ensemble de ses 11 magasins de Montréal, Québec, Sherbrooke et Hull.**

Ces quelque 100 travailleurs, affiliés à la Fédération du commerce (CSN), négocient actuellement leur première convention et les négociations traînent en longueur depuis le début de février 1981.

Ce lock-out a été décrété parce que les travailleurs de cette entreprise se sont présentés en jeans sur les lieux de travail.

Au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue le 25 mai, les travailleuses et travailleuses ont décidé de continuer les moyens de pression entrepris par un vote unanime de 100%. Le 26 mai, tous les employés se sont présentés au travail, mais ils ont été renvoyés chez eux par leurs gérants respectifs. Rappelons qu'il y a trois séances de négociations prévues pour mercredi, jeudi et vendredi prochains.

mai, à sa division Chibougamau.

Les forestiers vont passer à l'action si le ministère du travail ne le fait pas.

• • •

Le 24 mai, les **travailleurs des chantiers maritimes de la Davie, à Lauzon, ont rejeté les dernières offres patronales** à plus de 61%. Le lock-out du 11 avril se continue donc.

...petites nouvelles...



la loi et nous

Intenter des poursuites judiciaires contre les policiers qui ont transgressé le code criminel, mettre fin à l'infiltration policière des organismes syndicaux, politiques et populaires, et enfin, tenir une commission parlementaire sur le rôle de la police dans une société démocratique: telles sont, en substance, les **demandes contenues dans une lettre adressée au ministre de la Justice du Québec et que la Ligue des droits et libertés rendait publique le 26 mai.**

Dans cette lettre ouverte, la Ligue questionne le ministre Bédard au sujet des suites qu'il entend donner aux recommandations de la commission d'enquête sur certaines activités policières en territoire québécois (commission Keable), dont le rapport a été rendu public il y a près de trois mois.

Le rapport Keable met clairement en lumière les nombreuses violations du code criminel ainsi que les atteintes injustifiées aux droits et libertés des citoyens et des groupes auxquelles ont donné lieu les pratiques policières de renseignement et de sécurité.

De quel droit les policiers peuvent-ils infiltrer et déstabiliser des organismes légalement reconnus? Qui leur a donné ce mandat? Quelle est la position du gouvernement Lévesque face à cet état de fait? Toutes ces questions commandent des réponses rapides et satisfaisantes.

divers

En collaboration, Kino-Québec (UQAM) et la revue "Le Desport" organisent le **mercredi 10 juin une journée d'étude sur l'activité physique et les travailleurs**, à l'Université

du Québec à Montréal (salle AM-050), 1255 rue St-Denis.

Cette journée d'étude est le prolongement du numéro spécial de la revue "Le Desport" consacré à "L'activité physique dans l'entreprise et les travailleurs". Elle permettra à ceux que cette question touche directement, des travailleurs dans les entreprises, des éducateurs physiques, des travailleurs de la santé, des responsables syndicaux et des groupes populaires de se rencontrer et de confronter leurs points de vue.

Une invitation toute spéciale est lancée aux militant(e)s de la CSN. Pour plus d'informations: contacter Ginette Galarneau, 286-2185.

• • •

Après le succès retentissant de sa campagne de sensibilisation tenue à l'automne dernier sous le thème "Des quartiers où nous pourrions rester", le **Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) est maintenant engagé dans une lutte pour la préservation du stock de logements à bas loyer.**

C'est pour permettre à la population de nos quartiers populaires d'avoir de "bons logements pas chers" que le regroupement provincial formé de groupes de citoyens de Québec, Sherbrooke, Drummondville, Verdun et Montréal revendique:

- le contrôle serré des loyers,
- le maintien et l'intensification du programme H.L.M.,
- des rénovations qui correspondent à notre capacité de payer,

- la possibilité de transformer les écoles désaffectées en logements sociaux ou en équipements communautaires, selon les désirs de la population.

Pour mener cette lutte à bien, le FRAPRU a cependant besoin à court terme de votre soutien financier. C'est pourquoi il a également lancé une campagne de financement populaire visant à recueillir au moins \$15,000 d'ici la fin septembre. Vous pouvez appuyer le FRAPRU:

- en achetant le macaron "Pour de bons logements pas chers" (\$2.00)
- en participant à la soirée de solidarité qu'il tiendra le samedi 26 septembre prochain (c'est à ne pas manquer!)
- en envoyant vos dons et souscriptions au: FRAPRU, 1212, rue Panet, local 322, Montréal H2L 2Y7.

• • •

Le **Regroupement des garderies sans but lucratif du Québec**, qui représente plus de 80 garderies à travers la province, a occupé, le 26 mai, les locaux de l'Office des services de garde afin de les sensibiliser à la situation critique vécue par de nombreuses garderies. Les militants et les militantes du Regroupement réclament, au lieu du \$2 actuel, un financement direct de \$5 par jour par enfant de 2 à 5 ans et de \$7 pour ceux de 0 à 2 ans. Ils réclament également une politique de logement ainsi que le rétablissement des subventions de rattrapage de \$8,000. Trop de garderies se meurent pour que le gouvernement ne régisse pas.

LA FLAMBÉE DES TAUX D'INTÉRÊT: QUI PAIE? QUI EN PROFITE?

Depuis environ 18 mois, on connaît au Canada une véritable explosion des taux d'intérêt, que ce soient pour des prêts à la consommation, des prêts hypothécaires ou des prêts commerciaux. Ceux qui ont de l'argent à prêter profitent énormément de cette situation. Plusieurs banques et institutions financières ont connu des augmentations importantes de leurs bénéfices en 1980 et 1981.

Ce sont les travailleurs, les classes populaires, les agriculteurs, ainsi que certaines entreprises, généralement de petite taille, qui font les frais de la flambée des taux d'intérêt. Depuis trois ans, les travailleurs canadiens ont subi une baisse de leur pouvoir d'achat de l'ordre de six pour cent en moyenne, le niveau d'endettement par Canadien a augmenté de 122 pour cent durant cette même période, reflétant une tentative des citoyens de maintenir leur niveau de consommation en recourant davantage à des emprunts et à l'utilisation croissante des cartes de crédit.

C'est au niveau du coût du logement que l'explosion des taux d'intérêt frappe le plus durement. Une famille qui, il y a trois ans, a contracté un prêt hypothécaire pour \$35,000, remboursable en vingt ans, devait payer mensuellement \$356, avec un taux d'intérêt de 11 pour cent. Dans la dernière semaine de mai 1981, le taux hypothécaire des banques est passé à 18 3/4 pour cent, et le remboursement pour la même hypothèque est de \$541 par mois, soit une

pour cent supérieure.

Fait assez paradoxal, la montée des taux d'intérêt, qui est responsable des taux records d'inflation qu'on connaît aujourd'hui, est défendue par ceux qui les prônent, comme une mesure anti-inflationniste! Le Federal Reserve Board des USA à qui la Banque du Canada a emboîté le pas, s'inspire actuellement des idées réactionnaires de l'économiste américain Milton Friedman, qui prétend qu'on peut maîtriser l'inflation par une réduction massive des dépenses gouvernementales et une restriction de la croissance de la masse monétaire, provoquée par une hausse des taux d'intérêt pour rendre

plus cher le coût d'emprunt. Ces politiques ont déjà été appliquées au Chili par Pinochet, au Pérou par Belaunde et en Grande-Bretagne par Thatcher, sans avoir d'effet notable sur le taux d'inflation. Ces politiques ont cependant réussi à effectuer un transfert important de la richesse des pauvres aux riches, et à créer des millions de nouveaux chômeurs.

Aux États-Unis de Reagan, la politique de hauts taux d'intérêt est accompagnée d'une politique de coupures de dépenses à caractère social. La Banque du Canada et le gouvernement Trudeau prétendent qu'ils sont obligés de suivre l'exemple de Reagan

en ce qui a trait aux taux d'intérêt pour empêcher un départ des capitaux aux États-Unis et un effritement du dollar canadien.

La flambée des taux d'intérêts, en plus de gruger le pouvoir d'achat des travailleurs, tend à nuire aux plus petites entreprises, dont les producteurs agricoles, au profit des plus grandes. Les PME ont généralement une proportion de dette bancaire par rapport à la valeur de l'entreprise beaucoup plus importante que les plus grandes, et la hausse des taux d'intérêt force les PME les plus endettées à déclarer faillite, libérant le marché pour les multinationales qui peuvent y résister.



CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR LE FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Le tour des régions

Le succès de la campagne de financement du FDP réside dans l'effort conjoint de toutes les composantes du mouvement: syndicats locaux, conseils centraux, fédérations. Dans tous les secteurs, dans toutes les régions, élus et salariés mettent l'épaule à la roue. Les résultats concrets font la preuve de la force du mouvement.

BAS ST-LAURENT

Dans cette vaste région, \$144,700 ont déjà été versés sur un objectif global de \$216,572; 35 syndicats ont accepté la contribution qui leur avait été demandée. Le syndicat de la construction a versé \$20,000, les chauffeurs d'autobus de Rimouski \$2,876, les employés de garages de Rimouski \$5,062, les métallurgistes d'Atlantic \$6,000, les professeurs de l'Université du Québec \$9,315, ceux du Cégep \$21,373, les employés de l'hôpital de Mont-Joli \$13,209, les employés de commerce de Rivière-du-Loup \$1,330.



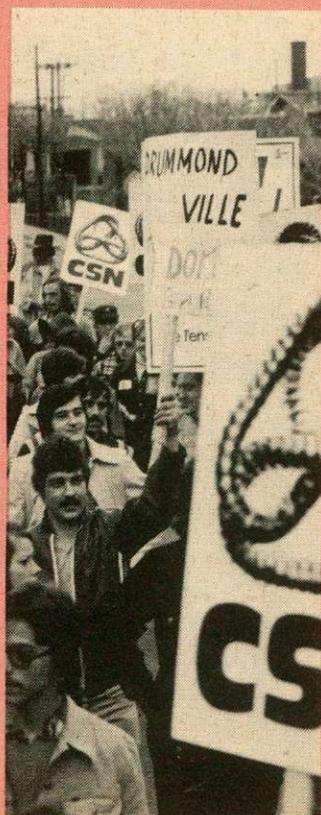
SHAWINIGAN

Dans la région du conseil central de Shawinigan, un montant de \$77,464 a déjà été souscrit d'un objectif global de \$133,923.

Les travailleurs de l'aluminerie Alcan ont atteint leur objectif de \$26,650, les professeurs du Cégep de Shawinigan ont versé une somme de \$10,463, l'Alliance des infirmières de l'hôpital St-Joseph de la Tuque ont souscrit \$5,810 alors que les employés du centre hospitalier Ste-Thérèse versaient \$3,036. Les employés de la chaussure

DRUMMONDVILLE

Dix des 17 syndicats du conseil central de Drummondville ont déjà accepté de cotiser volontairement au FDP. Signalons parmi ceux-ci le syndicat de la construction du Centre du Québec (\$10,788), celui des employés de Dennison (\$2,640), le syndicat de l'imprimerie de Drummondville (\$2,987) et le syndicat du Centre hospitalier de Drummondville (\$5,426).



GRANBY

Dans la région de Granby, \$40,861 ont été souscrits sur un objectif global de \$66,832. Plus de la moitié des assemblées ont été tenues. Les employés de la Slack Bros. de Waterloo ont contribué \$9,287, à l'hôpital de Granby \$8,718, les municipaux de Farnham ont versé leur objectif de \$818, de même que ceux de Cowansville \$760, les journalistes de la Voix de l'Est \$962, les employés de la Commission scolaire régionale de Granby \$2,689, le syndicat des employés de Penn-Hafner \$605, celui des employés des Foyers Farnham \$1,002.

de Grand-Mère ont eux aussi atteint leur objectif de \$6,617, comme les employés de la Commission scolaire du Haut St-Maurice, \$695. Dix-huit syndicats de la région ont déjà répondu positivement à l'appel du conseil confédéral en faveur d'une contribution volontaire.



RICHELIEU-YAMASKA

Vingt des 41 syndicats ont accepté jusqu'ici de souscrire au FDP. \$6,991 ont été versés par le syndicat de la coop avicole de St-Damase, \$1,459 par les ca-

mionneurs de Quebec Poultry, \$9,788 par les professeurs du campus St-Hyacinthe, \$6,625 par le syndicat de la métallurgie de St-Hyacinthe, \$2,020 par les municipaux de Beauce et région, \$7,453 par les employés des services sociaux.

Le trésorier Léopold Beaulieu l'annonce à la FAS

“NOUS AVONS ATTEINT \$3 MILLIONS, IL FAUT CONTINUER!”

la petite histoire du fonds de défense (10)

Au printemps 74, les trois centrales syndicales lançaient une offensive de réouverture des conventions collectives pour faire face à une augmentation effrénée du coût de la vie. Cette offensive avait eu des effets sur le fonds de grève, qui avait été appelé à soutenir un nombre de grévistes beaucoup plus élevé que prévu.

Au congrès de juin, les délégués acceptaient de hausser sensiblement le per capita mensuel au fonds de grève. En effet, la cotisation au FDP passait de \$1.40 à \$2.43 par mois; pendant ce temps, les prestations étaient sensiblement augmentées.

En décembre suivant, un congrès spécial dut quand même organiser une collecte pour recueillir rapidement \$1 million.

C'était cependant une solution temporaire. Un nouveau congrès spécial, en juillet 75, décida d'une cotisation au pourcentage.

“J'ai deux choses à vous annoncer, disait jeudi au congrès de la FAS le trésorier Léopold Beaulieu. La première, c'est que la campagne de financement a atteint aujourd'hui la moitié de son objectif, soit \$3 millions; la deuxième, c'est qu'il faut continuer.”

Soulignant que la campagne en cours recueillait dans toutes les régions et dans toutes les fédérations un appui et une adhésion sans précédent, Léopold Beaulieu a aussi indiqué que la tendance voulant que les syndicats locaux réagissent favorablement à une contribution volontaire se maintient au niveau de 95%.

Jusqu'ici, 45% des syndicats affiliés ont tenu leurs assemblées. Fait à remar-

quer, plus de dix pour cent des syndicats votent des montants supérieurs à l'objectif qui leur est proposé.

“Il nous faut continuer dans cette voie parce que nous avons une responsabilité collective envers les travailleurs et travailleuses qui ont besoin de ce strict minimum pour entreprendre ou poursuivre une lutte”, a ajouté le trésorier devant les 800 délégués de la FAS.

La FNEQ, la fédération de la métallurgie, la FTPF, la FNC et la FAS ont dépassé la moitié de leur objectif; les autres fédérations sont à la veille de le faire.

“Nous sommes en train de faire une démonstration supplémentaire de la capacité de notre mouvement de répondre aux attaques patrona-

les”, a déclaré de son côté le président Norbert Rodrigue aux délégués.



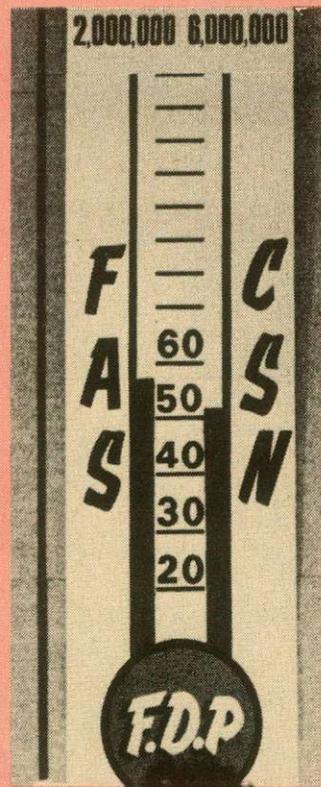
la réponse des syndicats locaux

Dans la grosse majorité des cas, la solidarité s'exprime dans les assemblées locales. C'est d'ailleurs dans une proportion de 95% que les syndicats souscrivent à la campagne.

Ainsi, à son assemblée du 19 mai, le syndicat des employés de Direct Film (FNC), qui compte 350 membres, dont 70% à temps partiel, a voté un montant de \$10,000 alors que l'objectif fixé était de \$8,129. “L'importance pour notre centrale d'avoir un bon fonds de grève a beaucoup joué dans notre décision”, a confié le président Michel Comte à nouvelles csn. C'est aussi une question de justice pour ceux qui sont en grève de pouvoir continuer leur lutte.”

C'est le même réflexe qu'a eu le Syndicat des employés de soutien de la rédaction du Soleil, à Québec, quand il a voté un montant de \$2,000 alors que son objectif était de \$922.

À Montréal, les 450 membres du Syndicat national de l'alimentation au détail, dispersés dans quelques centaines d'établissements, ont atteint leur objectif de \$16,018. Ce syndicat est affilié à la Fédération du Commerce.



\$550,000 des \$3 millions engagés par les syndicats ont été versés. Un appel pressant est lancé aux syndicats pour faire parvenir au plus tôt les montants votés. Les grévistes en ont besoin pour passer l'été.

Cette semaine, le FDP a versé la somme de \$357,888. La CSN soutient 5,761 grévistes.

L'équipe nouvelles csn

Jean-Noël Bilodeau, Jean-Claude Champagne, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Evrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux, François Rivard et André Sauvé

collaboration:

Peter Bakvis

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

